

- Marchands et hommes d'affaires, samedi soir, 27 octobre, au mercredi matin, 31 octobre.
- Épiciers, dimanche soir, 4 novembre, au jeudi matin, 8 novembre.
- Saint-Henri et Saint-Zotique, dimanche soir, 11 novembre, au jeudi matin, 15 novembre.
- Paroisse de Lachine, dimanche soir, 18 novembre, au jeudi matin, 22 novembre.
- Paroisse de Saint-Pascal-Baylon, samedi soir, 24 novembre, au mercredi matin, 28 novembre.
- Paroisse de Saint-Laurent, jeudi soir, 29 novembre, au lundi matin, 3 décembre.
- Ingénieurs et architectes, jeudi soir, 6 décembre, au lundi matin, 10 décembre.
- Prêtres, lundi soir, 10 décembre, au samedi matin, 15 décembre.
- Retraite générale, lundi soir, 17 décembre, au vendredi matin, 21 décembre.

AVIS

I. A moins d'avis contraire, chaque retraite s'ouvre à 8 heures du soir et dure trois jours pleins. Elle se termine assez tôt le quatrième jour pour permettre aux retraitants d'être de retour à Montréal à 8 heures du matin.

II. Tous doivent arriver pour le premier exercice et ne partir qu'après le dernier. Ce point est important. La retraite comprend une série d'exercices liés les uns aux autres et formant un tout complet. On ne saurait en profiter pleinement si on en retranche même un seul.

III. Les tramways Saint-Laurent-Cartierville, quittent le coin de la rue Mont-Royal et de l'avenue du Parc toutes les vingt minutes. On descend au terminus de Cartierville, après avoir changé de tramway à Snowdon. Il faut ensuite traverser le pont.

IV. Aucune rétribution n'est exigée des retraitants. Comme les dépenses de la maison sont cependant assez considérables et qu'elle ne dispose d'aucun revenu, ceux qui le peuvent sont priés de payer leur frais de séjour.

V. Pour être admis à une retraite, il faut envoyer, quelques jours avant la date fixée, son nom et son adresse au Père directeur.

VI. On ne reçoit point de retraitants, laïques ou prêtres, en dehors des jours indiqués sur le programme. Ceux qui désirent faire leur retraite seuls seront les bienvenus à la Maison Saint-Joseph, au Sault-au-Récollet.

VII. On est prié de s'adresser, pour tout ce qui concerne les retraites au Père Archambault, Villa Saint-Martin, l'Abord-à-Plouffe. Téléphone (longue distance) Cartierville, 18.